

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNEMAIRIE DE RIS-ORANGIS

ARRÊTÉ N°2022/260 Du mercredi 20 juillet 2022 Portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L.123-R.123-11, R.123-12 et R.123-15,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 7 mai 2021 fixant à 12 le nombre d'administrateurs du CCAS.

VU la lettre de démission de Mme MICHAU Nicole membre Administrateur représentant les associations de personnes âgées et retraités du département en date du 27 juin 2022,

VU l'affichage en Mairie en date du 7 juillet 2022,

VU la proposition faite par l'Association pour la Gestion et la Coordination des Clubs Rissois de Retraités et de Personnes Agées (AGCRPA).

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u> Est nommée membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

- Mme Danielle DESRONDAUX en qualité de représentante des associations de personnes âgées et retraités du département pour « L'Association pour la Gestion et la Coordination des Clubs Rissois de retraités et de Personnes Agées (AGCRPA) »

ARTICLE 2: Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil municipal.

<u>ARTICLE 3</u>: Le présent arrêté sera notifié au Président de l'Association et à la personne concernée.

Fait à Ris-Orangis, le 20 juillet 2022.

Acte rendu exécutoire Après envoi en préfecture

Le:

Et publication

Le:

2 6 JUIL. 2022

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours
Devant le Tribunal
Administratif de Versailles
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle 91130 Ris-Orangis T. 01 69 02 52 52 F. 01 69 02 52 53 Contact@ville-ris-orangis.fr Stéphane RAFFALLI Maire de Ris-Orangis Conseiller départemental de l'Essonn



